

nement il est nécessaire de prendre des sanctions à Athènes.

M. le baron Sonnino admet qu'on prenne des mesures pour empêcher le passage des militaires du Péloponnèse à travers le canal de Corinthe, et si M. Lambros se montre incapable on pourrait indiquer au Roi M. Zaïmis en avertissant qu'en cas de violation continuée les conséquences pourraient être plus graves.

M. Ribot ne croit pas pouvoir s'associer au projet de faire de nouvelles indications au Roi.

M. Ribot expose les dangers de la situation actuelle à Athènes, la nécessité de résolutions énergiques et la possibilité de nouveaux meurtres, déclarant que dans le cas la seule sanction serait d'obliger le roi Constantin à abdiquer.

M. Lloyd George est d'accord.

M. Sonnino ne s'oppose pas, à condition qu'il n'y ait pas de provocation de la part des Alliés, qu'on respecte la Constitution, c'est à dire que la succession soit dévolue au Fils du roi Constantin, sans convoquer une Constituante.

On ne devra pas faire de propagande républicaine en Grèce.

M. Ribot et M. Lloyd George consentent.

M. Sonnino insiste de la façon la plus vive à fin qu'en cas d'action militaire on évite absolument de bombarder Athènes, car un bombardement de cette ville serait une grave erreur politique.

M. Ribot et M. Lloyd George sont d'accord.

En ce qui concerne l'île de Corfou M. Sonnino dé-